

Question Ecrite de Mr Respaud du Groupe Socialiste

Atelier informatique de la Ville

Question du groupe Socialiste

Concernant l'Atelier informatique de la Ville

Monsieur le Maire,

Des adhérents de l'Atelier informatique de la Ville m'ont fait part de leur inquiétude quant à son éventuelle disparition.

Cette décision, si elle devait se confirmer, serait dommageable, même si le nombre d'adhérents de cette structure n'est pas important. C'est en effet un lieu de socialisation pour les personnes isolées sur le lieu même de l'atelier mais aussi par l'opportunité qui leur est offerte d'apprendre à manipuler l'informatique et l'Internet à leur domicile. Tous les adhérents s'accordent à reconnaître la qualité exceptionnelle de cet espace qui allie formation, assistance technique et accompagnement de projets professionnels dans une ambiance conviviale. Il suffit de consulter le blog qu'ils ont créé pour s'en persuader.

Cette décision, si elle devait se confirmer, serait en totale contradiction avec l'opération «Clic et Déclic» que vous avez lancée en 2010 et qui a permis, en partenariat avec Domofrance, d'équiper des familles de la résidence des Aubiers et de les former à l'informatique. Vous disiez vous-même, à propos de cette opération : «*Cette expérimentation positionne les TIC comme un vecteur d'insertion sociale ou professionnelle pour les jeunes exclus du numérique et leur famille...*».

Dans ce contexte, Monsieur le Maire, avez-vous vraiment l'intention de fermer l'Atelier informatique ?

Pour ce qui nous concerne, nous pensons qu'il faudrait plutôt multiplier cette structure dans les différents quartiers de la ville afin d'être plus près des habitants et favoriser ainsi les adhésions.

M. LE MAIRE. -

La deuxième question est posée par M. RESPAUD sur l'Atelier informatique de la Ville.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, des adhérents de l'Atelier Informatique de la Ville m'ont fait part de leur inquiétude quant à son éventuelle disparition.

Cette décision, si elle devait se confirmer, serait dommageable, même si le nombre d'adhérents de cette structure n'est pas important.

C'est en effet un lieu de socialisation pour les personnes isolées sur le lieu même de l'atelier, mais aussi par l'opportunité qui leur est offerte d'apprendre à manipuler l'Informatique et l'Internet à leur domicile. Tous les adhérent s'accordent à reconnaître la qualité exceptionnelle de cet espace qui allie formation, assistance technique et accompagnement de projets professionnels dans une ambiance conviviale. Il suffit de consulter le blog qu'ils ont créé pour s'en persuader.

Cette décision si elle devait se confirmer serait en totale contradiction avec l'opération « Clic et Déclic » que vous avez lancée en 2010 et qui a permis en partenariat avec Domofrance d'équiper des familles de la résidence des Aubiers et de les former à l'Informatique.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire, avez-vous vraiment l'intention de fermer l'Atelier Informatique ?

Pour ce qui nous concerne nous pensons qu'il faudrait plutôt multiplier cette structure dans les différents quartiers de la ville afin d'être au plus près des habitants et favoriser ainsi les adhésions.

M. LE MAIRE. -

M. REIFFERS va vous répondre.

M. REIFFERS. -

Vous me faites part de votre inquiétude de voir disparaître l'Atelier Informatique qui, comme vous le soulignez, est un dispositif de qualité qui a su répondre aux besoins des Bordelais en matière d'accompagnement à l'évolution des outils numériques.

Son action s'est inscrite dans la stratégie de lutte contre la fracture numérique menée par la ville depuis des années, et progressivement développée dans les centres sociaux et centres d'animation, dans les clubs et ateliers pour les seniors, mais aussi à la médiathèque de Mériadeck. Elle s'est enfin poursuivie l'an dernier avec l'opération « Clic et Déclic » en lien avec les bailleurs sociaux sur le quartier des Aubiers le Lac.

C'est dire que nous sommes progressivement passés en quelques années d'un dispositif de formation et de sensibilisation focalisé pour l'essentiel sur un lieu, l'Atelier Informatique, à une diversité d'approche dans de nombreux équipements que nous gérons ou que nous finançons. Il est donc pertinent que la Ville s'interroge sur le maintien sans évolution de la structure historique de la rue Causserouge.

C'est ainsi, fort du bilan très positif de ces actions, mais aussi au regard de la vétusté du bâtiment qui abrite aujourd'hui l'Atelier Informatique, que je proposerai au prochain Conseil Municipal la mise en place d'un dispositif de formation amélioré aux outils numériques au plus près des habitants et sur l'ensemble des quartiers.

Ce programme de formation et d'assistance devrait s'organiser à la fois dans les lieux municipaux déjà identifiés comme les bibliothèques ou les clubs seniors qui verront leur offre de services évoluer pour s'adapter aux nouvelles attentes des publics, mais également dans un bus itinérant aménagé en salle de formation qui interviendra en pied d'immeuble dans les quartiers.

A l'instar de l'opération « Clic et Dé clic », les interventions du bus seront menées conjointement avec les bailleurs sociaux et l'ensemble des acteurs locaux des quartiers et les formations seront assurées par les équipes de l'Atelier qui restent mobilisées sur nos actions de solidarité numérique inscrites à l'Agenda Digital de la Ville.

Par ailleurs j'envisage aussi de proposer la mise en place d'un point Wi-Fi sur les lieux d'intervention du bus, offrant ainsi aux Bordelais un accès facilité et gratuit à Internet selon notre plan de développement du Wi-Fi urbain.

Concernant les adhérents réguliers de l'Atelier, une centaine environ, je tiens à vous rassurer en vous indiquant que je prévois de déplacer l'espace d'accès en libre service dans une salle de l'Athénée municipal où il continuera de fonctionner tous les après-midi sous la responsabilité des équipes actuelles.

Enfin j'ai proposé d'organiser une réunion d'information le 31 janvier à 18 h à l'Atelier ouverte à tous les adhérents afin de répondre à toutes leurs questions et organiser au mieux cette évolution.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mes chers collègues je vous remercie de votre participation à nos débats et de vos votes.

Je vous souhaite une bonne soirée.

(La séance est levée à 18 h 55)